

Le Califat Et L'imamat

Le Califat

Le Califat est un autre terme désignant la direction sociale et religieuse suprême. Il implique lui aussi la question de la succession du Saint Prophète. Un Calife est une personne qui assume, en tant que successeur du Prophète, la direction des Musulmans en ce qui concerne leurs affaires séculières et religieuses.

Les gouvernants qui accédèrent au pouvoir après la disparition du Prophète se sont donnés invariablement le titre de Calife ou de successeur du Prophète, indépendamment du fait qu'ils fussent bons ou non. La désignation d'un calife continua jusqu'à la chute du Gouvernement Ottoman en 1922.

La question de Califat a deux aspects:

Un aspect historique

En ce sens que chaque gouvernant Omayyade, Abasside, Ottoman, et même les Omayyades d'Andalousie, les gouvernants Fatimides d'Egypte, ainsi que ceux de nombreuses autres dynasties, se faisait appeler le Calife du Prophète et gouvernait sous cette désignation. Tel est le fait historique, et il ne peut pas y avoir de controverse à ce sujet.

Un aspect légal

En ce sens qu'il s'agit de savoir si chacun d'eux méritait réellement de détenir cette position conformément aux vrais critères de l'Islam, lesquels étaient valides non seulement en ces temps-là, mais à toutes les époques. Pour traiter de cette question, nous devons aborder une discussion détaillée sur les diverses questions relatives au gouvernement.

L'accession au Califat dépend-elle d'une désignation faite par le Saint Prophète, comme l'affirment les chiites à propos de la succession des douze Imams, en se fondant sur des preuves authentiques?

Ou bien la question de la succession doit-elle être décidée par un Conseil? Si oui, par quel conseil, et combien de personnes celui-ci doit-il comporter? Est-ce l'opinion du peuple qui décide de la question de l'accession au Califat, ou bien, les gens ont-ils seulement le devoir de prêter serment d'allégeance et de déclarer leur loyauté? Pour qu'une personne accède au Califat, suffit-il qu'elle ait été désignée par le précédent Calife, ou bien faut-il que cette désignation ait été générale?

Quelles sont les conditions de l'accession au Califat? Un Calife peut-il être déposé? Si oui, par quelle autorité? Ce sont là les questions que les savants musulmans ont discutées d'une façon approfondie dans leurs recherches brèves ou détaillées.

L'Imamat

Avec l'avènement du Prophète de l'Islam, et l'affirmation par le Coran qu'il était le dernier Prophète, l'époque de la prophétie a pris fin. Désormais, aucune nouvelle religion ne sera révélée. L'Islam est la dernière religion divine. Cependant, il y a encore certains besoins de la société musulmane qu'il faut satisfaire. Ces besoins sont:

1. Toutes les fonctions d'un gouvernant et d'un gouvernement – y compris le règlement des conflits et le maintien de la loi et de l'ordre.
2. La propagation de l'Islam et l'expansion de la sphère de son influence sociale et gouvernementale.
3. L'exposition du Coran et de la loi religieuse.
4. L'éducation constructive des gens, en ce sens que dans la mesure où l'Imam est un modèle de toutes les vertus, et de dépouillement de tous péchés et fautes, il donne un exemple pratique et devient le critère d'une vie vertueuse. Les gens peuvent, sans aucune hésitation, le reconnaître comme leur dirigeant, et avoir le salut sous sa guidance.

Selon les Sunnites, les deux premiers devoirs cités sont dans la juridiction du calife. Durant l'époque des compagnons du Prophète, le troisième devoir aussi était dans une certaine mesure inclus dans sa fonction, en ce sens que son exposition du Coran et de la loi était authentique. Mais, en cela, rien ne le distinguait des autres compagnons, car cette tâche ne lui appartenait pas exclusivement.

Quant à la quatrième fonction, ils ne la considèrent pas comme une qualification nécessaire d'un calife.

Par contre, les chiites croient que toutes ces fonctions sont combinées dans la personne d'un Imam désigné par le Saint Prophète. Toutefois, les fonctions gouvernementales concernant l'administration de la justice, et l'action en vue de l'expansion de l'Islam à travers la propagation et le Jihad, ne sont possibles que lorsque les rênes du pouvoir sont effectivement entre les mains d'un Imam; autrement, si celui-ci n'a pas "les mains libres", c'est-à-dire s'il n'est pas au pouvoir, il ne peut pratiquement pas accomplir ces fonctions, bien qu'il possède toutes les qualifications et compétences nécessaires pour le

faire.

Concernant les deux autres fonctions, elles impliquent une connaissance complète de l'Islam et le plus haut niveau de capacité de direction. C'est là une position qui ne peut être ni assignée ni retirée par personne. Elle n'est pas sujette au vote, ni le résultat d'un ordre. Un Imam a une connaissance parfaite des Commandements divins et des critères islamiques. Il possède toutes les vertus, et il est le miroir de l'Islam. Sa connaissance et son mérite sont un fait indéniable et un don divin. Ils ne lui sont conférés par aucun être humain. Pour vous permettre de comprendre la logique chiite à cet égard, nous citons une partie du long sermon de l'Imam al-Redhâ (P), tirée de "Uçûl al-Kâfi", vol. I.

- L'Imamat est une direction religieuse. Il comporte la direction des affaires de la société musulmane, ainsi que l'amélioration et l'exaltation de la position des Musulmans.
- Un Imam protège les statuts divins, défend la Religion d'Allah, et invite les gens à Allah par un raisonnement logique et argumenté, et par de bons conseils.
- L'Imam est un fidéicommissaire d'Allah, nommé par Allah.
- Il est le Signe d'Allah, et Son lieutenant sur la Terre.
- Il est immunisé contre tout péché et contre tout défaut.
- Il est sans égal à son époque. Personne ne peut atteindre à sa position.
- Aucun savant ne peut l'égaliser.
- Toutes les vertus sont manifestées en lui.
- Il a plusieurs sortes de connaissances, qui ne sauraient être infectées par l'ignorance.
- Il est un gardien infatigable de la Ummah.
- Il est une source de pureté, de piété, de connaissance et de dévotion.
- Il est vraiment digne d'être un dirigeant. Il connaît tous les méandres de la politique.
- Il est infaillible, il jouit du Soutien divin, et il est exempt de toute faute et de tout faux pas.
- Allah lui a accordé une telle position qu'il est Son Signe pour le peuple et un modèle de vertu et d'excellence.

En bref, étant donné que le Prophète de l'Islam a été élevé au rang de la prophétie en raison de ses qualités supérieures, son successeur aussi doit être au moins le second du Prophète.

Vu ces critères fondamentaux du choix du dirigeant de la Ummah, et conformément à ce qu'avait dit le

Saint Prophète à propos de la position de dirigeant et de l'Imamat de l'Imam Ail (P), un grand nombre de Musulmans éminents et de compagnons notables du Prophète ont soutenu le choix de l'Imam Ail (P) pour succéder immédiatement au Prophète après sa disparition. Ils ont cru qu'il était le seul à pouvoir mener, sur des lignes droites et vers sa fin logique, le mouvement commencé par le Prophète, et l'acheminer vers un stade fructueux en vue de délivrer l'humanité de toutes les propensions non conformes à la volonté d'Allah et aux intérêts de l'homme.

Ce groupe de partisans et d'adeptes de l'Imam Ali (P), ainsi que tous les Musulmans croyant à la nécessité de sa direction, ont été appelés les *Chî'ah* (Chiïtes).

Le mot *Chî'ah* signifie un groupe d'amis et de partisans. Il vaut mieux citer les termes que l'Imam Ail Ibn Abi Tâlib (P) avait utilisés pour définir l'origine de l'interprétation de ce mot.

Dans l'une de ses lettres, l'Imam Ali (P) a écrit:

«Cette lettre est du serviteur d'Allah, Ali, Amîr al-Mo'minine, à ses Chî'ah et cette appellation – Chî'ah (Chiïte) est un mot qu'Allah aime beaucoup et IL l'a mentionné dans le Coran: Oui, certes, l'un de ses Chî'ah (de Noé) fut Ibrâhîm (P).¹ Vous êtes (en réalité) les Chî'ah du Prophète Mohammad (P)».

Le Coran dit:

«L'un d'eux appartenait à ses Chî'ah (partisans) et l'autre à ses ennemis». (Sourate al-Qaçaç, 28: 15)

Ici "Chî'ah" signifie un groupe de partisans.

Il y a certaines paroles du Saint Prophète dans lesquelles il fait allusion aux Chî'ah d'Ali (P).

Une fois, il désigna du doigt l'Imam Ali (P) et dit: «Par Celui Qui détient ma vie entre Ses Mains! Cet homme et ses Chî'ah seront heureux le Jour de la Résurrection». ("Al-Durr al-Manthûr", d'al-Suyûtî).

Dans d'autres occasions aussi il utilisa des expressions similaires. Elles sont mentionnées dans "Al-Çawâliq al-Muhriqah" d'Ibn Hajar al-Chafi'i, et dans "Al-Nihâyah", d'Ibn al-Athîr.

Donc les Musulmans étaient familiarisés, dès l'époque du Prophète, avec l'idée qu'Ali (P) serait un Imam et qu'il aurait pour partisans ceux qui seraient le modèle des vrais Musulmans.

Après le décès du Prophète, et alors que les Hâchimites et quelques autres Compagnons² étaient occupés à ses funérailles, un groupe de Muhâjirine et d'Ançâr se sont réunis à al-Saqifah pour décider de la question du Califat. Ce groupe a fini par annoncer que c'était Abou Bakr qui avait été élu dirigeant de la Ummah. Les Hâchimites et quelques autres Compagnons ont refusé de prêter serment d'allégeance, et ont critiqué ouvertement la décision prise en leur absence. Ils ont fait remarquer qu'Ali (P) était supérieur à tous les égards, et que le Saint Prophète avait déjà laissé entendre son Imamat. L'Imam Ali (P) lui-même dit à ce propos :

«Par Allah! Nous sommes (les Ahl-ul-Bayt) les plus dignes du Califat, car nous appartenons à la Maison du Prophète. Il y a parmi nous des gens qui comprennent le Coran, qui ont une connaissance suffisante du Coran et de la Sunnah, et qui sont au courant des problèmes de la société. Ils défendent les droits du peuple contre les violations, et distribuent la richesse équitablement. De tels personnes méritent de tenir les rênes du gouvernement ». ("Al-Imâmah Wal Siyâsah", d'Ibn Qutaybah)

Quelques autres compagnons du Prophète, tels Salmân al-Fârici et Abu Tharr ont tenu des propos similaires en public et devant le calife lui-même. ("Ibn Abi al-Hadid al-Mo'tazili", vol. II, p. 17, et "Târikh, al-Ya'qûbi", vol. II, p. 148)

Mais étant donné que la jeune société islamique était menacée par le danger des ennemis extérieurs et des hypocrites intérieurs, l'Imam Ali (P) évita d'entreprendre une action contre le gouvernement et ne voulut pas perturber l'unité des Musulmans dans ces circonstances critiques. Il déclina la proposition d'Abou Sufiyân qui lui demanda de se déclarer calife et de combattre Abou Bakr.

Cependant, la question de la légitimité du Califat d'Ali (P) ne put être enterrée. Nombre des Compagnons du Prophète restèrent sur leurs positions. Peu à peu, les partisans, ou les Chi'ah, de l'Imam Ali (P) devinrent un corps distingué. Certains savants musulmans ont rassemblé à partir de diverses sources ("Al-Içâbah", "Uçûl al-Ghâbah", "Al-Istihbâb") les noms de trois cents Compagnons (du Prophète) qui avaient été chiites.[3](#)

Le deuxième calife accéda au pouvoir sur la base de sa nomination par le premier calife, ce qui ne manqua pas d'inquiéter les Hâchimites et les proches partisans de l'Imam Ali (P). Ils craignaient que les futurs califes aussi ne soient, en violation des instructions du Prophète, nommés par leurs prédécesseurs.

Le comité de six membres désigné par le deuxième calife, bien que comprenant l'Imam Ali (P), avait été formé de sorte que ce dernier soit exclu de la succession au second calife. Othmân fut ainsi nommé troisième calife.

La fondation du pouvoir omayyade avait eu lieu à l'époque du deuxième calife. Etant donné que Othmân appartenait à cette famille, désormais le pouvoir des Omayyades sera de plus en plus consolidé. L'administration de plusieurs régions du territoire musulman fut ainsi confiée aux proches parents du calife. La justice et l'égalité cédèrent la place à la discrimination et à la partialité, et un gouvernement oligarchique fut fondé ainsi.

Ces événements exaspérèrent le ressentiment des gens et renforcèrent le mouvement chiite. Abu Tharr, le célèbre compagnon du Prophète, fut expulsé de Médine parce qu'il avait critiqué la thésaurisation de l'argent et la dilapidation de la propriété publique pratiquées par les gouvernants. Il continua à être persécuté jusqu'à sa mort. Un autre célèbre compagnon, Abdullah Ibn Mas'oud, qui s'éleva contre l'expulsion d'Abou Tharr s'attira les foudres du calife et fut harcelé lui aussi jusqu'à sa mort.

Finalement, le mécontentement des gens atteignit le degré du bouillonnement. Le peuple finit par se révolter. Othmân fut tué. Sous la pression de l'opinion publique, l'Imam Ali (P) devint calife. Mais il était trop tard.

Les Omayyades, qui avaient été jadis les ennemis les plus acharnés de l'Islam, se présentèrent à présent comme les défenseurs de la foi, et grâce à leur fortune considérable et leur pouvoir, ils s'enracinèrent en Syrie et dans plusieurs autres parties du territoire islamique.

Une nouvelle classe d'aristocrates possédant des revenus immenses fit son apparition. Naturellement, l'Imam Ali (P), qui se vouait à la défense de la justice et de l'égalité, et à la lutte contre le paganisme et la corruption, ne pouvait pas se résigner à cette situation.

Aussi n'hésita-t-il pas à écarter Mu'âwiyah et les aristocrates du trésor public. Mais la résistance des déviationnistes et des égoïstes à ces mesures ne se fit pas attendre. Peu à peu trois groupes de mécontents se soulevèrent pour combattre l'Imam Ali (P).

1. Les aristocrates hautains qui déclenchèrent la Bataille du Chameau. Ils furent défaits, mais ce conflit coûta cher aux Musulmans.

2. Les Omayyades, sous le commandement de Mu'âwiyah les partisans d'un gouvernement aristocrate et raciste, etc... qui déclenchèrent l'affaire de Çiffine. Lorsqu'ils se virent au bord de la défaite, ils recoururent à une ruse pour arrêter le combat Mu'âwiyah put ainsi continuer à maintenir son gouvernement illégal et rebelle.

3. Les Khawârij (les Sortants) qui, durant la bataille de Çiffine, furent montés contre l'Imam Ali (P). Ils furent à l'origine de la Bataille de Nahrawân. Au cours de ce combat, la voie de l'Imam Ali (P) devint distincte des autres, et tous les bons Musulmans qui l'aimaient se regroupèrent autour de lui.

Après le martyre de l'Imam Ali (P), le champ fut ouvert devant les ennemis de l'Islam pour faire ce qu'ils voulaient. Les Omayyades étaient désormais les maîtres de tout le monde musulman. Ils piétinèrent les principes et les critères de l'Islam au plus haut degré possible. Leur tyrannie, les massacres qu'ils ont perpétrés, leur violation ouverte des lois islamiques, leur hostilité aux Chiites et aux membres de la sainte Famille du Prophète, dont les membres étaient l'incarnation de la justice islamique, et plus grave encore la Tragédie de Karbalâ dont ils furent les auteurs, et le massacre qu'ils commirent l'année suivante, tout cela rendit la situation des Chiites extrêmement difficile face à des gens qui n'hésitaient devant rien pour conserver le pouvoir et écraser sans scrupules leurs ennemis. Toutefois, ces agissements des Omayyades galvanisèrent les masses des Chiites, et les soudèrent au point de les transformer en un corps compact, ayant pour trait distinctif deux importantes doctrines dans les domaines islamique et social: l'Imamat et la justice.

Ces doctrines de l'Imamat et de la justice étaient tirées du Livre d'Allah et des paroles du Prophète, et les Chiites en considéraient l'observance comme une nécessité préalable pour devenir un Musulman

parfait.

- [1.](#) Ici le mot Chi'ah a été utilisé au sens de partisans, et le verset signifie que l'un des partisans de Nuh (Noé) fut Ibrâhîm (Abraham) (P). (Voir : Sourate al-Çâffât, 37: 83)
- [2.](#) Tels que Abou Tharr, Salmân al-Fârici, al-Zubayr, Barâ' Ibn 'Athib, Abi Bin Ka'b, Al-Fadhî Bin Abbas, Khâlid Ibn Sa'îd ("Târikh al-Ya'qûbi", vol. II, p. 103)
- [3.](#) Voir "The Shi'ah – Origine and Faith", (ISP, 1982).

Source URL: <https://www.al-islam.org/fa/node/40974#comment-0>